

La Gazette en Yvelines

En attendant la rénovation urbaine, les habitants du Val Fourré donnent leurs attentes

Dossier page 2

Le premier des quatre ateliers de concertation des habitants autour de la deuxième phase de rénovation urbaine s'est déroulé mercredi dernier. Problèmes de stationnements, insalubrité des logements et manque d'aires de jeux ont été soulevés.



MANTES-LA-VILLE

L'ancien président du FC Mantois appelle à « l'union »

Actu page 4



CHATELOUP-LES-VIGNES

Des soutiens tous azimuts face au chapiteau incendié

Actu page 4

AUBERGENVILLE

Bonne entente de façade, divisions en sous-marin au conseil municipal

Page 6

EPONE

Temple de David : seulement 1530 euros récoltés

Page 6

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les lycées franciliens bientôt équipés de tuiles solaires

Page 7

VALLEE DE SEINE

Des initiations géologiques pour mieux comprendre les sols

Page 9

MANTES-LA-JOLIE

Tensions latentes au Val Fourré et entre jeunes et policiers

Page 10

KICK-BOXING

Une pisciacaise sacrée championne du monde à Sarajevo

Page 12

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une exposition cinématographique sur les mariniers

Page 14



GUERNES

La chasse aux jet-skis est déclarée

Actu page 8

YVELINES

Fusion Yvelines-Hauts-de-Seine : les présidents de Département interrogés par les députés locaux

Actu page 7



MANTES-LA-JOLIE
Une nouvelle salle de cinéma « immersive »

Actu page 7

LES BONS PLANS

DE NOVEMBRE

JUSQU'À
6000€
DE REMISE⁽¹⁾
SUR UNE SÉLECTION DE LOGEMENTS

Saint-Cyr-l'Ecole

LES TERRASSES DU TRIANON



(1) Réduction de 1500 euros par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente sur une sélection de logements (lots : C34, H15, H34, D12, G22) de la résidence Les Terrasses du Trianon à Saint-Cyr l'Ecole, sur la base de la grille de prix en TVA 20% des logements en vigueur au 04/10/2019. Offre valable pour toute réservation signée entre le 04 novembre 2019 et le 30 novembre 2019 d'un appartement sur la résidence Les Terrasses du Trianon à Saint-Cyr l'Ecole, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Document et illustration non contractuels. Crédit Photo : Getty Images. Conception : Types Top/Athana 10-19.

**Bouygues
Immobilier**



01 58 88 10 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

MANTES-LA-JOLIE

En attendant la rénovation urbaine, les habitants du Val Fourré donnent leurs attentes

■ LUCILE GIROUSSENS

Le Val Fourré devrait entrer durant l'année 2020 dans sa deuxième phase de rénovation urbaine. La première phase s'était achevée en 2010 et concernait à l'époque les secteurs des Peintres, des Médecins, des Explorateurs, des Garennes, des Inventeurs et des Ecrivains. Pour cette seconde opération, les Physiciens, les Aviateurs, les Musiciens et la centralité (le secteur autour du centre commercial Mantes 2, Ndlr), sont concernés. La convention avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) devrait être signée d'ici les prochaines semaines et un plan d'amorce départemental permettra dans le courant de l'année prochaine d'intervenir sur les espaces publics, notamment sur le mail piéton de la tour Vega.

Alors c'est une municipalité manteaueuse plutôt enthousiaste qui a lancé mercredi 6 novembre un atelier de concertation avec les habitants au sein du centre de vie Aimé Césaire. Cette première réunion

le maire LR Raphaël Cognet ce soir-là. Ce délai d'attente entre les deux opérations de renouvellement urbain, l'élu l'explique surtout par des raisons économiques. « *Cette phase va coûter en gros, d'après nos estimations 450 millions d'euros, c'est-à-dire à peu près ce qu'a coûté la première phase*, détaille l'édile. *La ville est incapable de les mettre, il faudrait qu'on y consacre le budget de la ville pendant 60 ans.* »

Un chantier « *colossal* » et long, entre dix et 15 ans, qui permettra selon lui de réduire l'injustice territoriale du quartier : « *Il y a des quartiers réhabilités propres et agréables à vivre et d'autres qui n'ont pas vu un début de rénovation depuis 40 ans et donc sont dans un état lamentable sur la question du logement.* » La question du logement est d'ailleurs l'un des premiers éléments de diagnostic établis par la Ville.

« *Il y a une problématique générale de vétusté des locaux, que ce soit des logements ou des équipements* »



Une meilleure desserte du quartier en transports en commun est également souhaitée pour se rendre en centre-ville, les habitants devant changer obligatoirement de bus en gare de Mantes-la-Jolie.

était dédiée au secteur des Physiciens. Insalubrité de certains logements, mauvaises dessertes des transports en commun, manque d'aires de jeux et problèmes de stationnement ont notamment été soulevés par la trentaine de participants, pointant les problèmes du quotidien.

« *La bonne nouvelle c'est qu'on va enfin pouvoir commencer la phase Anru 2 que les habitants du quartier attendent depuis dix ans* », se réjouit

publics », relève une chargée d'étude aménagement au sein de la mairie, les bâtiments datant pour la très grande majorité des années 1960-1970. Elle poursuit des objectifs de cette deuxième phase de renouvellement urbain : « *L'objectif de l'Anru 2 c'est de s'attaquer au cœur du quartier du Val Fourré, vraiment la centralité.* »

S'ils sont globalement satisfaits des services qu'ils trouvent dans le quartier, les habitants regrettent

toutefois le manque de certains commerces. « *Il faudrait un coiffeur pour femmes, un fleuriste* », souligne une mère de famille. Concernant le déplacement du marché, si les avis sont partagés, tous les participants sont unanimes sur un point, celui les difficultés à se stationner dans le quartier. « *Au pied de la tour Vega on ne peut plus se garer trois fois par semaine* », déplore une habitante, demandant à ce que les places de parking soient privatisées, ou qu'un système de barrières soit mis en place pour distinguer les stationnements publics et privés. Le même problème est constaté avec les usagers de l'A14 express venant se garer gratuitement dans le secteur, celui de l'hôpital étant devenu payant.

« Vétusté des locaux »

Concernant les logements, tous demandent « *une mise aux normes électriques* » des logements et résidences, de nouvelles boîtes aux lettres pour remplacer celles cassées, mais aussi des locaux poussiéreux à l'extérieur des bâtiments, avec des conteneurs de tri. Une fois la convention Anru, « *nous serons en capacité de lancer des études opérationnelles* », précise Violette Fischer, directrice des projets urbains et de l'innovation pour les Résidences Yvelines-Essonne, l'un des bailleurs sociaux présents dans le quartier. Les travaux eux, se concentreront notamment sur « *l'extérieur, l'enveloppe thermique du bâtiment, mais aussi dans les parties communes et les intérieurs de logements* ». Une enquête sera menée auprès des locataires dans les prochains mois afin de récolter leurs attentes.

Plusieurs s'interrogent également sur le devenir du centre commercial Lavoisier, fermé depuis un incendie et la fermeture récente d'une boulangerie. « *Je crois qu'il sera démolie* », souffle la chargée d'aménagement lors de l'atelier, précisant toutefois que l'opération prendrait du temps. « *On avait tout, une pharmacie, un cordonnier, énumère une habitante de l'offre du centre Lavoisier. Ce serait bien qu'il y en ait sur la dalle.* »

Deux autres habitantes aimeraient également voir un retour

Le premier des quatre ateliers de concertation des habitants autour de la deuxième phase de rénovation urbaine s'est déroulé mercredi dernier. Problèmes de stationnements, insalubrité des logements et manque d'aires de jeux ont été soulevés.



Pour une jeune femme, il y aurait d'abord un problème de sécurité à régler : « *L'aire de jeux Chaptal est en mauvais état, il y a des racines, et les enfants ne vont pas sur le terrain de basket car ce sont les voitures qui s'y mettent.* »

de l'équivalent de la Pagode, centre aéré brûlé puis rasé il y a quelques années : « *Ce serait bien qu'il y ait un lieu pour nous, qu'on puisse se rencontrer.* » Un homme abonde, demandant un local spécifique pour les retraités : « *Il n'y a pas que les jeunes.* » Il demande également un renforcement de l'offre médicale pour les personnes les plus âgées et de leur faciliter les déplacements à pied.

Un autre débat se pose, celui de positionner des bancs ou non aux alentours des aires de jeux. « *S'il y en a, il y a des squatteurs qui viennent, on ne peut plus dormir* », tranche net une mère de famille. Une retraitée lui oppose : « *J'aime bien marcher dans le quartier, mais j'aimerais aussi pouvoir me reposer.* » Pour une jeune femme, il y aurait d'abord un problème de sécurité à régler : « *L'aire de jeux Chaptal est en mauvais état, il y a des racines, et les enfants ne vont pas sur le terrain de basket car ce sont les voitures qui s'y mettent.* »

Le problème ne serait toutefois pas récent. « *J'ai connu l'époque où les aires de jeux étaient fréquentées, il y avait moins de voitures* », souligne un habitant ayant travaillé pour un bailleur social au sein du quartier. *Le phénomène est apparu parce que la nature a horreur du vide.* » Et de regretter qu'à l'époque « *personne, ayant des pouvoirs de verbalisation, n'a[it] rien dit, n'a[it] rien fait.* Ça a été signalé, des études ont été faites, mais rien n'a bougé. »

Un ancien correspondant de nuit souligne : « *On a mis sur les pare-brises des documents leur disant que c'était interdit, les gens persistent, qu'est-ce qu'on fait après ?* » La même mère de famille propose : « *Il faudrait que ce soit fermé. Pareil pour les aires de jeux, pour éviter les squatteurs, et on pourrait mettre des bancs.* »

Une meilleure desserte du quartier en transports en commun est également souhaitée pour se rendre en centre-ville, les habitants devant changer obligatoirement de bus en gare de Mantes-la-Jolie. « *À terme, il y aura un transport en site propre, c'est-à-dire un bus qui roulera sur sa propre voie et qui sera prioritaire sur les voitures et gagnera un temps considérable pour les habitants qui souhaitent rejoindre la gare rapidement* », détaille la chargée d'aménagement. Il est prévu dans la même temporalité qu'Eole ».

Si les attentes des habitants sont donc nombreuses, le maire tient à prévenir. « *C'est nécessaire, mais on n'est pas le Père Noël, c'est-à-dire qu'on ne va pas pouvoir faire tout ce qu'on veut* », insiste Raphaël Cognet. [...] *Refaire des logements sans agir sur les quartiers autour, c'est la certitude que la situation ne s'améliorera pas. On a besoin que vous vous exprimiez.* » D'autres ateliers sont prévus les 13 et 14 novembre prochains, ainsi que le 2 décembre. La réunion de restitution aura lieu le 2. ■

Saint-Cyr-l'Ecole

LES TERRASSES DU TRIANON



LES BONS PLANS
DE NOVEMBRE
JUSQU'À
6 000 €
DE REMISE⁽¹⁾
SUR UNE SÉLECTION DE LOGEMENTS

**Bouygues
Immobilier** 
Créateur de mieux vivre

0158 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Réduction de 1500 euros par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente sur une sélection de logements (lots : C34, H15, H34, D12, G22) de la résidence Les Terrasses du Trianon à Saint-Cyr l'Ecole, sur la base de la grille de prix en TVA 20%, des logements en vigueur au 04/10/2019. Offre valable pour toute réservation signée entre le 04 novembre 2019 et le 30 novembre 2019 d'un appartement sur la résidence Les Terrasses du Trianon à Saint-Cyr l'Ecole, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Document et illustration non contractuels. Crédit Photo : Getty Images. Conception : Types Top/Athana 10-19.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des soutiens tous azimuts face au chapiteau incendié

Dans la semaine qui a suivi les affrontements conduisant à l'incendie du chapiteau de la Compagnie des contraires, Valérie Pécresse et plusieurs ministres LREM sont venus apporter leur soutien à Catherine Arenou.

■ KEVIN LELONG

Lémotion est toujours palpable devant les ruines du chapiteau de la Compagnie des contraires. Son incendie provoqué par une bande de jeunes dans la soirée du samedi 2 novembre, a largement interpellé la classe politique. Christophe Castaner, le ministre de l'intérieur, s'est rendu ce mardi 5 novembre à Chanteloup-les-Vignes entouré

de la ministre de la justice Nicole Belloubet et de Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Un déplacement très remarqué puisqu'en comparaison, lorsque l'école maternelle Roland



« J'apporte tout mon soutien à Catherine Arenou qui mène une opération de rénovation urbaine très importante : elle doit continuer même si elle se heurte à des intérêts bien compris de l'économie souterraine », souligne la présidente de Région Valérie Pécresse (Libres).

Dorgelès, avait, elle aussi, été emportée par les flammes dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 2018, seul Jacques Mézard (LREM), alors ministre de la cohésion des territoires, s'était déplacé. Cette fois-ci, la délégation était voulue par Christophe Castaner comme « un message de fermeté », a-t-il tweeté sur place.

« Justice sera rendue à Chanteloup. Justice sera rendue à ce quartier et à ses habitants. Justice sera rendue à ces femmes qui nous accueillaient, à ces mères de famille qui portaient ce cri de détresse de voir à nouveau un lieu de culture, de vie et de rassemblement incendié et attaqué comme il l'a été », s'insurgeait le ministre de l'intérieur, au micro de LCI ce mardi à Chanteloup-les-Vignes.

Venu saluer les forces de sécurité et les pompiers, dont Catherine Arenou (DVD) rappelait, ce vendredi, que l'intervention avait duré « près de six heures », le ministre indiquait vouloir porter un plan de recrutement « de 10000 policiers et gendarmes supplémentaires pour notre pays ». Pour rappel, les forces de l'ordre avaient été prises à partie par une trentaine de jeunes avant l'incendie. Affrontements à la suite desquels ils déploraient, dans leurs rangs, deux blessés légers.

« L'État participera à la reconstruction de l'Arche, lieu symbolique de la ville, s'est pour sa part engagé Julien Denormandie sur Twitter.

La République sera aux côtés de la maire et de ses habitants pour que ce beau lieu de culture rouvre le plus vite possible. »

Une promesse qu'avait également faite Pierre Bédier (LR) le président du département des Yvelines à Catherine Arenou dès son arrivée dans le quartier de la Noé, lundi 4 novembre. « Nous allons nous entretenir sur les besoins de Chanteloup-les-Vignes en termes de médiation, de prévention et s'il faut investir pour que la ville bénéficie d'agents de police municipale pour agir la nuit, nous le financerons aussi ». Ce dernier avait également engagé le département pour reconstruire « en moins d'un an » la structure inaugurée en 2018, restant toutefois ouvert à des subventions d'autres collectivités.

Un appel du pied bien réceptionné par Valérie Pécresse (Libres), la présidente de la région Île-de-France, qui est venue fermer la

marche des visites officielles ce vendredi 8 novembre. Touchée par cet uppercut envoyé vers la culture, la présidente régionale a promis une subvention pour le site ainsi que la création d'un fonds dédié à la culture dont Catherine Arenou sera la marraine. « Nous allons dès la semaine prochaine voter 100 000 euros de subvention d'urgence pour permettre de relocaliser les activités du cirque pour la jeunesse chantelouvaise », a annoncé Valérie Pécresse.

Les activités de la Compagnie des contraires ont d'ores et déjà repris ce lundi 11 novembre à la salle des fêtes Paul Gauguin, en attendant l'installation d'un chapiteau temporaire. « J'apporte tout mon soutien à Catherine Arenou qui mène une opération de rénovation urbaine très importante : elle doit continuer même si elle se heurte à des intérêts bien compris de l'économie souterraine », a conclu Valérie Pécresse. ■

L'un des jeunes interpellés passe aux aveux

Les deux jeunes de 17 et 21 ans interpellés samedi soir, peu après l'incendie de l'Arche de Chanteloup-les-Vignes, ont été mis en examen pour destructions ou dégradations de biens par incendie en bande organisée, embuscade en réunion et violences volontaires avec arme en bande organisée sur personnes dépositaires de l'autorité publique. Comme le relève *Le Parisien*, les deux jeunes ont été présentés devant le juge des libertés et de la détention. Un interrogatoire à l'issue duquel le mineur de 17 ans, arrêté lors de la soirée d'affrontements, est passé aux aveux. Le plus jeune a reconnu avoir insulté la police et leur avoir jeté des pierres tandis que l'autre suspect, âgé de 21 ans, a continué à nier.

MANTES-LA-VILLE

L'ancien président du FC Mantois appelle à « l'union »

Sam Damergy a officialisé sa candidature ce mardi 5 novembre devant une quarantaine de personnes.

■ LUCILE GIROUSSENS

Le 5 novembre dernier, une nouvelle liste est entrée dans la campagne des municipales mante-villoise. Il s'agit de la liste Union pour Mantes-la-Ville portée par l'ancien président du FC Mantois ayant quitté son poste l'été dernier, Sam Damergy (adhérent EELV). Parmi ses colistiers se trouvent notamment l'ancienne maire de 1995 à 2008 Annette Peuvast (DVG), enterrant définitivement une liste commune entre chefs de file de l'opposition. Sam Damergy lui, en appelle à « toutes les bonnes volontés, en dehors des extrêmes » politiques afin de constituer programme et liste.

« J'ai essayé plusieurs fois d'aider avec les dirigeants, à pousser les adhérents à aller voter, [...], et la plupart du temps on me dit écoute à quoi ça sert, personne ne s'occupe de nous,

« Toutes les bonnes volontés »

De ce rassemblement de différentes sensibilités, il commente : « Nous aurions tous pu être têtes de liste, chacun de notre côté. » Ce soir-là, il est entouré de Bernard Kosoko, membre du FC Mantois, Nathalie Peireira, présidente de l'association des Chat's gabonds, tous deux colistiers de Fabrice Andrella en 2014, et Annette Peuvast. « On s'est rencontré, on a

échangé et on s'est rassemblés autour de valeurs communes », complète Sam Damergy.

Deux paramètres ont conduit l'ancienne maire à s'engager auprès de Sam Damergy. « Je ne pouvais pas rester étrangère à ces élections, parce que ma vie politique a été marquée par un long combat contre le FN », précise-t-elle. Elle sera toutefois un peu plus en retrait qu'à l'accoutumée : « À un moment donné, il faut savoir passer la main en douceur, il faut savoir former de jeunes générations, la relève qui va venir derrière. » La campagne est « encore longue », cinq mois restants avant le scrutin du premier tour. « On peut se fatiguer, on peut avoir [...], des changements de pied, je crois qu'il faut insister sur cette ouverture d'union et de rassemblement, qui dans l'intérêt de Mantes-la-Ville ne sera pas vain », insiste-t-elle.

Dans le public, une question : « Est-ce que c'est d'abord de l'opposition au maire, ou alors on fait fi et on travaille sur les idées à développer et parler aux Mantevillois unique-



De ce rassemblement de différentes sensibilités, Sam Damergy (à droite) commente : « Nous aurions tous pu être têtes de liste, chacun de notre côté. »

ment sans pour autant faire de polémique avec l'équipe en place ? » En réponse, Sam Damergy objecte : « La polémique ne mène à rien. Nous allons programmer des idées, écouter les citoyens. » Des thématiques ont toutefois été définies autour de « l'environnement, l'économie, la propreté, le transport, les espaces publics d'une manière générique », qui seront présentées au cours d'une réunion publique le 21 novembre prochain.

S'il ne dit pas non à un rapprochement avec des candidats, déclarés ou futurs, Sam Damergy se montre ferme : « Est-ce que nous allons rejoindre une autre liste ? La

LA GAZETTE DES YVELINES

VALLEE DE SEINE

« Une seconde vie » pour les vélos inutilisés

Du 16 au 23 novembre, pour la semaine européenne de la réduction des déchets, une association récupérera, dans plusieurs villes, les vélos inutilisés des particuliers pour les revendre.

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, du 16 au 23 novembre, l'association Un vélo qui roule propose aux particuliers de récupérer leurs vélos inutilisés afin d'éviter qu'ils terminent à la déchetterie et fassent le bonheur de nouveaux acquéreurs. Pour cela, après les avoir éventuellement remis en état, le communiqué de presse informe que l'association revendra les vélos « à prix modiques » ou les mettra « à disposition d'associations humanitaires ou de personnes en difficulté ».

Plusieurs points de collecte seront organisés notamment à Conflans-Sainte-Honorine du 16 au 23 novembre à la maison des jeunes et de la culture (MJC Les Teras), à l'espace Victor Hugo situé à Chanteloup-les-Vignes le 16 novembre, à la maison polyvalente du club Péguy de Poissy les 18 et 22 novembre et au niveau de la rue du Général Lepic à Andrésy le 21 novembre. Le site internet de l'association, www.unveloquiroule.fr, indique les horaires de dépôt dans ces différentes communes. ■



■ EN IMAGE

ACHERES

Trente trois enfants Achérois investis en grande pompe

« C'est votre mandat profitez-en ! », s'exclamait Elodie Sornay (LR), première adjointe d'Achères chargée de la jeunesse, au moment de remettre, aux nouveaux membres du conseil municipal des jeunes leurs écharpes ce 5 novembre. Un symbole républicain que la trentaine d'enfants, tous élus parmi les six écoles élémentaires et les deux collèges d'Achères, porteront sur l'épaule deux ans. Au cours de ce mandat, ces élus en herbe auront l'occasion de participer aux célébrations des mariages ainsi qu'aux journées commémoratives avec, en ligne de mire, la première sortie officielle le 11 novembre prochain. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Décorations de Noël : la rue Maurice-Berteaux fermée à la circulation

L'annonce ne devrait probablement pas enchanter les conducteurs conflanais les plus pressés. Afin d'installer les décorations de Noël, la municipalité a annoncé par le biais de son site internet que la circulation automobile sera interrompue le lundi 18 novembre, de 9 h à 13 h, au niveau de la rue Maurice-Berteaux. Pour ne pas laisser les habitants en panne d'alternatives, la mairie précise qu'une « déviation sera mise en place via la rue Victor-Hugo ». D'ordinaire à sens unique, « le sens de la circulation sera [exceptionnellement] inversé ». ■

Erratum

Dans son édition précédente, *La Gazette* annonçait que le groupe de travail Trier à venir était formé autour du directeur de publication du *Journal des Deux Rives*, Rodrigo Acosta, et de Martine Cartier, représentante de l'association Bien vivre à l'Hautil.

La rédaction tient toutefois à préciser que cette dernière s'engage à titre personnel dans la campagne et non au nom de l'association. *La Gazette* présente ses sincères excuses à la principale intéressée ainsi qu'à ses lecteurs pour le malentendu que cela a pu provoquer à la lecture de l'article.

**À Poissy, vivez des instants uniques au cœur d'un parc !**

- Une **situation idéale** proche du centre-ville.
- Des appartements **du studio au 5 pièces duplex**.
- Des **balcons et de grandes terrasses plein ciel**.
- Des **vues remarquables** sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur

instantsnature.nexity.fr

0 800 11 06 95 ➤ **Service gratuit + prix appel**

AUBERGENVILLE

Bonne entente de façade, divisions en sous-marin au conseil municipal

**Entre les partisans de l'adjoint aux travaux
Gilles Lécole (LR) et ceux du maire (DVD), Thierry Montangerand, tous deux candidats, l'ambiance est pesante, en témoigne le conseil du 6 novembre.**

■ CELINE CRESPIN

Il semblerait que la décision leur reste en travers de la gorge. Convaincus que l'édile, Thierry Montangerand (désormais DVD) ne se représenterait pas à sa propre succession, plusieurs conseillers municipaux de la majorité se sont donc tournés vers l'adjoint délégué aux travaux et aux transports,

Gilles Lécole (LR, conduit une liste divers droite élargie) qui avait annoncé sa candidature il y a plusieurs semaines. La déclaration de candidature du maire actuel le 10 octobre à minuit et demi, les aurait donc particulièrement « *surpris* ». Malgré un calme apparent, l'ambiance au conseil



« Ce n'était pas très joyeux », précise une élue de la majorité et soutien de Gilles Lécole à propos du conseil municipal [...].

municipal du 6 novembre laissait donc transparaître la division au sein du conseil municipal selon plusieurs membres.

« Ce n'était pas très joyeux, précise une élue de la majorité et soutien de Gilles Lécole, (qui a souhaité rester anonyme, Ndlr) à propos du conseil municipal. *Quand vous apprenez sur Facebook [...] qu'il est candidat et qu'il ne le dit même pas à nous, bien sûr qu'on ne peut pas parler autrement que de trahison.* » Ce dernier mot, plusieurs sympathisants de Gilles Lécole l'ont prononcé à l'issue du conseil municipal. Le candidat, lui, a préféré ne pas s'en mêler.

« Trahison »

Dans ce contexte et bien que présente, Sylvia Padiou, soutien de Gilles Lécole, adjointe et déléguée aux affaires générales à la qualité des services publics et à la petite enfance, n'a pas souhaité assurer la mission de secrétaire de séance. Elle a donc été remplacée par Claudine Arnoud, adjointe chargée des affaires scolaires et de l'enfance.

Du côté de Thierry Montangerand, la décision de Sylvia Padiou de ne pas assurer la mission du secrétariat ne pose aucun problème.

Pour lui, hors de question toutefois de parler de trahison quand il évoque sa candidature. « *Il y a quelques mois je pensais qu'effectivement je ne repartirai pas*, avait-il déclaré à *La Gazette* dans l'édition du 23 octobre. *Finalement, en y réfléchissant bien, cela faisait deux ans que j'étais en poste, j'avais quand même envie de prolonger un petit peu le travail que j'avais effectué.* »

Contacté à l'issue du conseil municipal, l'édile reconnaît avoir, lui aussi, ressenti une tension lors de la réunion. « *C'est évident*, affirme-t-il lorsqu'on l'interroge sur ce sujet. *Ce n'est pas une ambiance de façade. Quand vous avez deux listes au sein de la majorité, la moitié des élus vont d'un côté et l'autre moitié de l'autre.* » Si Thierry Montangerand paraît résigné à cette ambiance, il déplore toutefois que la situation affecte la qualité de travail de quelques adjoints. « *Certains se préoccupent plus de faire campagne que de leur travail, lâche-t-il en fin d'entretien. C'est manifeste et c'est regrettable.* »

L'écho est cependant tout autre du côté des sympathisants de Gilles Lécole. « *Soit on fait cour d'école, soit on est intelligent* », affirme un soutien de l'actuel adjoint aux travaux. À ses mots, une autre conseillère municipale proche de Gilles Lécole acquiesce et ajoute : « *On va faire notre travail jusqu'au bout. Il ne faut pas que les habitants d'Aubergenville pâtissent de cette situation.* » ■

■ EN BREF

EPONE

Temple de David : seulement 1530 euros récoltés

L'an passé, la Ville avait lancé une souscription publique en lien avec la Fondation du patrimoine pour restaurer le plus ancien temple franc-maçon de France.

Il y a un peu plus d'un an, la municipalité épônoise lançait une souscription publique en collaboration avec la Fondation du patrimoine afin de financer une partie des travaux de restauration du temple de David, construit en 1785 et considéré comme le plus ancien temple maçonnique de France. L'objectif était ainsi de pouvoir récolter assez de fonds pour pouvoir diminuer la part communale des travaux, estimés à 350 000 euros TTC. Seuls 1530 euros ont été récoltés jusqu'à présent. « *Ça ne fonctionne pas trop* », regrettait récemment le maire LR Guy Muller.

« *On est en train de lancer un nouvel appel d'offres*, expliquait récemment le maire LR Guy Muller. *On continue de chercher des subventions.* » La commune avait candidaté au *Loto du patrimoine*, mais le site n'a pas été retenu. « *La rénovation est complexe, il faut des artisans spécialisés, qui pour le moment sont mobilisés pour Notre-Dame* », poursuit le maire. Les travaux n'ont pas encore commencé, mais l'édile espère qu'une fois ces derniers lancés, « *les gens se mobiliseront un peu plus* ». ■

Deluxe

VOTRE SÉLECTION
PRESTIGE

LIDL

... Le vrai prix...
des bonnes choses

■ INDISCRETS

Aurait-il fait un lapsus révélateur ? Le 5 novembre dernier, le président du Département Pierre Bédier (LR) était auditionné par la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale avec son homologue alto-séquanais Patrick Devedjian (LR), pour y évoquer le projet de fusion entre les deux départements (voir p.7).

« *Nos concurrents ne sont pas simplement entre nos départements franciliens*, commence-t-il sur le thème de la métropolisation et de la compétitivité du territoire. *La concurrence, elle n'est pas entre le bloc 98 ...* » L'élu se tourne alors vers Patrick Devedjian, en souriant : « *Ah bah tiens tu vois, j'ai trouvé une numérotation.* » Avant de se reprendre et d'évoquer « *le bloc 78-92* ». L'appellation sera reprise plus tard dans cette audition par le député de la septième circonscription des Hauts-de-Seine, Jacques Marilossian (LREM) demandant comment s'articulerait « *ce fameux 98* ». ■

Il avait évoqué en mai dernier la possibilité de revenir à 90 km/h sur certains des plus de 500 axes passés à 80 km/h. Le conseil départemental a finalement jugé « *impossible* » d'appliquer cette mesure à cause de nombreuses contraintes et l'explique sur son site internet *yvelines-infos.fr*.

« *Le retour aux 90 km/h ne serait possible que sur les tronçons longs de plus de 10 kilomètres. Ces tronçons ne doivent en aucun cas être traversés par des engins agricoles, ni par des arrêts de transport en commun*, détaille-t-il. *Il faudrait aussi mettre en place un terre-plein central pour toutes les routes, sans que celles-ci ne soient traversées par un chemin.* »

Des conditions que dénonce le président du Département Pierre Bédier (LR) : « *Le gouvernement s'est moqué des Français. Avec les députés LREM, ils souhaitent mettre des conditions telles qu'il est presque impossible aux collectivités concernées de revenir à la situation antérieure, bien que neuf Français sur dix y soient favorables selon les sondages !* » ■

Il a choisi de mettre en sommeil l'action de l'association Cœur d'Orgeval, fondée en avril 2018, le temps de la campagne municipale. Le 4 novembre dernier, le président de l'association Michel Dupart (LREM) organisait une conférence sur la santé des retraités. Avant cela, une conférence avait notamment été organisée autour du plan local d'urbanisme intercommunal.

Mais Michel Dupart étant candidat à la mairie orgevalaise, cette conférence était la dernière qu'organisait l'association, afin de « *ne pas mélanger les genres* », explique-t-il dans un communiqué. En avril dernier, il détaillait sa position au *Courrier des Yvelines* : « *Dans ma future équipe de 29 personnes, l'immense majorité des membres ne sera pas issue de cette association car ce n'est pas son rôle ni sa mission. Ce n'est pas une association politique.* » ■

YVELINES

Fusion Yvelines-Hauts-de-Seine : les présidents de Département interrogés par les députés

Mardi 5 novembre, Pierre Bédier (LR) et Patrick Devedjian (LR) précisaiient leur projet de fusionner leurs deux départements devant la délégation aux collectivités territoriales.

■ KEVIN LELONG

« Quelle est la position du gouvernement par rapport à votre projet ? » La question du député de la cinquième circonscription de la Marne, Charles de Courson (Les Centristes), en conclusion de l'audition de Pierre Bédier (LR) et Patrick Devedjian (LR) pourrait faire sourire, mais elle est légitime.

Voilà plus de trois ans que les présidents des Yvelines et des Hauts-de-Seine œuvrent à fusionner leurs deux départements. Cependant, la question n'a toujours pas été actée par le gouvernement, malgré le prétendu feu vert d'Emmanuel Macron finalement démenti en septembre dernier. Ce mardi 5 novembre, Pierre Bédier et Patrick Devedjian précisaiient leur projet devant les députés locaux.

« Il faut être juste et rappeler que le gouvernement a fait un pas vers nous, c'est important à mes yeux. L'État a saisi Sébastien Lecornu (ministre en charge des collectivités territoriales, Ndlr) de l'instruction de cette demande, il veut évidemment étudier, et il est temps, les conséquences, pour

sa propre institution, d'une telle fusion », répondait Patrick Devedjian aux interrogations de Charles de Courson.

Cependant, si la commission a commencé par un exposé, l'impatience des deux hommes forts de l'Ouest parisien était palpable. « Aujourd'hui, l'État nous dit « si vous voulez la fusion il faut que vous payiez à ma place, ce à quoi je me suis engagé [...] Les préfets nous font chanter ! », assurait Patrick Devedjian après avoir indiqué que les Yvelines



« Il faut être juste et rappeler que le gouvernement a fait un pas vers nous, c'est important à mes yeux », répondait Patrick Devedjian (LR), président des Hauts-de-Seine aux interrogations d'un député.

MANTES-LA-JOLIE

Une nouvelle salle de cinéma « immersive »

Le CGR a ouvert le 31 octobre dernier une salle « premium Immersive cinema experience » dans une salle 7 entièrement repensée. Pour une séance le soir, il faudra débourser 15 euros en tarif plein.

■ LUCILE GIROUSSENS

Depuis le 31 octobre dernier, les spectateurs du cinéma CGR ont pu découvrir une salle 7 transformée. Ecrans textiles avec effets lumineux pour accompagner le film (appelé Light Vibes, ndlr), son Atmos « plus enveloppant », sièges élargis, placement en salle et projection en 4K sont ainsi proposés afin d'avoir « une expérience immersive complète », s'enthousiasme Robert Laborie, directeur du développement du groupe CGR qui a créé le concept en interne, avec Philips. La salle mantaise est ainsi la 33^{ème} en France à disposer du concept « premium Ice (Immersive cinema experience) ».

Deux semaines de travaux ont été menées début septembre, afin de pouvoir projeter durant les vacances scolaires *Maleficque II*

ou *Terminator*. « La salle Ice à elle seule représente 1,2 million d'euros de travaux, précise Robert Laborie. On désosse, on démonte tout il n'y a plus rien, il faut refaire du gradinage, ... » De 177 sièges, la capacité a été réduite à 114. « On voulait créer un environnement, insiste le directeur du développement. [...] Réunir dans une même salle, tous les systèmes, toutes les installations qui existent. » Avant travaux, la salle 7 disposait déjà de la technologie Light Vibes.

« Environ 25 films par an »

Des salles Imax et 4DX ont bien été ouvertes en décembre 2017 à Conflans-Sainte-Honorine « mais au vu de la distance, de l'expérience qu'on propose, je ne pense pas qu'il y ait de concurrence »,

Yvelines-Hauts-de-Seine avaient déjà fusionné, « plus de 50 % » de leurs services. « Et cela, personne ne peut nous en empêcher. C'est un peu comme la soupe de poisson, une fois qu'elle est faite, vous ne pouvez pas remettre les poissons dans l'aquarium », souriait-il.

Durant cette commission, les présidents des deux départements étaient aussi invités à répondre aux mots de leurs détracteurs. En effet, pour certains, l'union des Yvelines et des Hauts-de-Seine s'apparente à « un mariage entre riches ». Une interprétation qui visiblement commence à irriter Pierre Bédier : « Regardez Chanteloup-les-Vignes, Trappes, Sartrouville, Mantes-la-Jolie, qu'on ne vienne pas nous dire que nous n'avons pas des territoires d'exclusions dans les Yvelines. » Le président du département des Yvelines a également profité de l'occasion pour indiquer, qu'une fois la fusion actée, il n'aura plus qu'un siège unique du « bloc 98 » (voir indiscrets page 6.). ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les lycées franciliens bientôt équipés de tuiles solaires

Le lycée professionnel Simone Weil, inaugure, ce vendredi 8 novembre, un atelier pédagogique innovant utilisant des tuiles solaires.



Cette démarche intègre un plan solaire régional, dont l'investissement s'élève à dix milliards d'euros.

Au lycée Simone Weil, un modèle de tuiles photovoltaïques trône au milieu de la cour. À l'instar des panneaux photovoltaïques, le modèle de toiture exposé, bien plus esthétique il faut le dire, ingère l'énergie solaire pour alimenter une petite lumière et un smartphone, « et cela même si la façade est dos au soleil puisque l'installation stocke l'énergie », explique Gabriel Van Ettinger, enseignant d'électrotechnique au lycée Simone Weil.

C'est la présidente de la région Valérie Pécresse (Libres) qui a inauguré ce nouvel atelier pédagogique. Un apprentissage dédié à une

vingtaine d'élèves volontaires. « C'est une incroyable plus-value pour eux », commente la directrice du lycée Simone Weil.

L'objectif étant, à terme, de créer une filière consacrée aux tuiles solaires pour accompagner le plan énergétique global que Valérie Pécresse a annoncé, dans le même temps, ce vendredi. « On a décidé d'équiper cent lycées franciliens en tuiles solaires ainsi que le siège de la région d'ici 2024 », explique la présidente de la région Île-de-France. Cette démarche intègre un plan solaire régional dont, l'investissement s'élève à dix milliards d'euros. ■



« La salle ICE à elle seule représente 1,2 million d'euros de travaux, précise Robert Laborie, directeur du développement chez CGR (à droite). On désosse, on démonte tout il n'y a plus rien, il faut refaire du gradinage, ... »

la salle « premium Ice » pouvant être également programmés en 2D ou 3D dans une autre salle. À l'année « cela représente environ 25 films par an », diffusés dans ce format ; principalement des blockbusters américains. « Si on n'a pas d'effets spéciaux, si on n'a pas de chose qui se passe dans le film visuellement, c'est un peu compliqué », reconnaît Robert Laborie. Le concept pourrait également servir à la retransmission « d'opéras ou de concerts ».

La première salle à disposer de cette technologie a été ouverte en septembre 2016 à Blagnac (Haute-Garonne). Le groupe CGR espère maintenant vendre cette licence à d'autres salles indépendantes. « Le concept est prêt à ouvrir à Los Angeles, le 28 novembre au L.A Live, un complexe de divertissement, et le 20 décembre à Riyad en Arabie Saoudite, nous avons aussi un contrat avec le groupe Vox cinema pour ouvrir au Moyen-Orient », commente Renaud Laborie. ■

GUERNES

La chasse aux jet-skis est déclarée

Agacé par les mises à l'eau sauvages de jet-skis aux abords de sa commune, le maire, Pascal Brusseaux (SE), hausse le ton.

■ KEVIN LELONG

Lorsqu'on déambule sur les bords de Seine des îles de Rosny et d'Herville, à Guernes, un bourdonnement sourd se fait entendre. Ce bruit, c'est vraisemblablement celui de jet-skis que Pascal Brusseaux (SE) ne veut plus entendre sur sa commune. Malgré des mesures restrictives mises en place en avril 2018, difficile de limiter, voire d'arrêter les mises à l'eau.

« Les week-ends de beaux temps c'est infernal, parfois ils sont quatre ou cinq à se relayer toute la journée, ça crée d'énormes nuisances sonores, explique l'élu. Déjà qu'on interdit les tondeuses pour que les gens puissent profiter de leur terrasse et de leur jardin, ce n'est pas pour avoir des jet-skis qui dérangent tout le monde. » Avant l'été, l'élu avait repris l'arrêté préfectoral qui interdit la mise à l'eau de scooters des mers sur la portion de Seine, en aval de Guernes, du point kilomètre 116.5 au point 118.

Cet arrêté s'est traduit par l'installation d'un panneau à l'endroit même où les mises à l'eau sauvages ont été constatées, au niveau de l'ancien ponton du bac reliant

Guernes à Rosny-sur-Seine. De quoi en décourager certains, mais pas d'endiguer complètement le phénomène comme l'explique l'élu guernois : « Sur l'été 2019, on a eu sensiblement moins de problèmes, mais on m'a encore appelé récemment pour me faire savoir que ça avait repris. La signalétique ne fait pas tout, les gens ne respectent plus forcément les arrêtés. »

Chassé-croisé avec Rosny-sur-Seine

Pour faire face à ces incivilités, le maire n'a d'autres choix que de faire régulièrement intervenir la gendarmerie, voire les autorités fluviales. « Au début, c'était surtout de la prévention, maintenant ils verbalisent quasi-systématiquement, détaille Pascal Brusseaux. Visiblement c'est dissuasif, car c'est rare de revoir sur l'eau une personne déjà verbalisée. »

Afin d'échapper à cette importante présence des gendarmes, et pour continuer de se distraire, les contrevenants se seraient, selon l'élu, déplacés sur la commune de



Cet arrêté s'est traduit par l'installation d'un panneau à l'endroit même où les mises à l'eau sauvages ont été constatées, au niveau de l'ancien ponton du bac reliant Guernes à Rosny-sur-Seine.

Rosny-sur-Seine puisque « là-bas il n'y a rien de fait ». ■

Et effectivement, sur les berges de cette dernière, on ne retrouve aucune signalétique. Contacté, Pierre-Yves Dumoulin (DVD), ne semble, lui, pas au fait de cette législation. « Il me semble que comme pour la pratique du ski nautique, celle du jet-ski n'est pas interdite », affirme-t-il. Cependant, il reconnaît en voir « de temps en temps, mais ce n'est pas aussi bruyant qu'à Guernes ». ■

Tout de même désireux de réduire les nuisances sonores, et pour couper court aux tracts sauvages apposés aux alentours des deux communes par des riverains excédés, Pierre-Yves Dumoulin prévoit de rendre la voie servant à la mise à l'eau des jet-skis, piétonne et d'y installer une barrière. Une initiative que le maire de Guernes salue même s'il craint un retour de flamme. « Ça calmera certainement un peu le jeu, mais j'ai peur que si aucune solution n'est trouvée d'ici à l'été prochain, ceux qui ne se sont pas fait verbaliser [ne] reviennent à Guernes », souffle Pascal Brusseaux.

L'élu aura donc l'hiver pour envisager d'autres solutions. « Ce ne sont pas les idées qui manquent, mais par exemple en mettant des barrières ça pénalise les bateaux qui payent déjà une vignette aux Voies navigables de France ou les pêcheurs qui payent, eux aussi, une redevance », explique Pascal Brusseaux. Il y aussi la possibilité d'installer de la vidéo protection pour relever les plaques, cela dit, je ne pense pas qu'on pourra faire de la vidéo verbalisation. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

MEZIERES-SUR-SEINE

Un Foyer jeunes travailleurs créé dans le centre-ville

Il comportera « huit logements correspondant à 13 places, ainsi que deux logements locatifs sociaux familiaux », indique le Département.

Mardi dernier, un Foyer jeunes travailleurs (FJT) a été inauguré rue Fricotte, à proximité de la mairie. Le projet « répond au constat commun posé par la commune et de l'Union régionale des Foyers de jeunes travailleurs d'Ile-de-France, d'un déficit d'offre et d'accompagnement en direction des jeunes salariés, souligne le Département. [...] La proximité des transports en commun facilite l'accessibilité aux lieux de travail et aux lieux de formation et d'étude. »

L'ancien logement de fonction du receveur des postes a été réhabilité et étendu pour un coût de « 650 000 euros », chantier auquel le conseil départemental a participé à hauteur de 97 500 euros, à travers son programme Yvelines/Résidences. Le FJT comportera « huit logements correspondant à 13 places, ainsi que deux logements locatifs sociaux familiaux », poursuit le Département. Au rez-de-chaussée se trouvent salle commune, cuisine, laverie et l'espace administratif. La gestion de ce FJT a été confiée à l'association FJT Mantes Val-de-Seine qui gère deux établissements à Mantes-la-Jolie, rue d'Arnouville et rue d'Alsace. ■

■ EN BREF

LIMAY

Un atelier pour mieux-vivre chez soi

Le centre communal d'action sociale (CCAS) organisait mardi dernier un atelier « tri et rangement » pour les seniors.

« Ça fait 19 ans que je vis dans mon logement », lance un participant,

« et moi 40 ans », confie une autre. « Comment feriez-vous si vous



« Comment feriez-vous si vous deviez déménager demain ? », leur réplique Gwendoline Cotrez, conférencière pour Movadom, entreprise spécialisée dans le déménagement des seniors.

deviez déménager demain ? », leur réplique Gwendoline Cotrez, conférencière pour Movadom, entreprise spécialisée dans le déménagement des seniors.

Le 5 novembre dernier, le centre communal d'action sociale organisait en mairie une conférence en mairie autour de l'accumulation de biens chez soi, un problème que rencontrent fréquemment les personnes âgées. Gwendoline Cotrez y a notamment repris les préceptes de Marie Kondo (auteure japonaise du best-seller *La magie du rangement*, Ndlr) pour mieux circuler chez soi.

« À chaque fois qu'un meuble rentre, un meuble sort »

Elle encourage notamment les personnes âgées à appliquer le principe « qu'à chaque fois qu'un objet ou un meuble rentre [chez vous], un objet ou un meuble sort » et d'apprendre à vendre, donner ou jeter. « J'ai déjà rencontré des personnes qui avaient des télécommandes pour des téléviseurs qu'ils n'avaient même plus », poursuit la conférencière. ■

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Cédric Aoun veut stopper les poids-lourds

La tête de liste de Triel c'est vous ! De la Seine à l'Hautil, a annoncé sa candidature aux municipales le 6 novembre. Il propose notamment d'organiser des journées sans poids-lourds.

Les poids-lourds pourraient ne plus être les bienvenus. C'est ce qu'a déclaré Cédric Aoun (SE) dans son annonce de candidature aux municipales le 6 novembre : « On a prévu de faire des journées sans poids-lourds. C'est la même initiative que Poissy (la ville a organisé le 17 octobre dernier sa quatrième journée de lutte contre ces camions en deux ans, Ndlr). »

« Une présence policière visible »

« On aura ces fameuses journées sans poids lourds mais aussi une présence policière visible, préventive pour faire en sorte que les règlements, les arrêtés et le code de la route soient respectés, fait remarquer Pascal Gilles, policier municipal francilien et colistier de Cédric Aoun. [...] [On] dissuader[a] par cette présence. »



« C'est un problème, déclare le candidat lorsqu'on l'interroge sur les difficultés pour la ville d'accueillir les camions. On a prévu de faire des journées sans poids lourds [...] ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

VALLEE DE SEINE

Des initiations géologiques pour mieux comprendre les sols

La ville d'Achères et la bibliothèque multimédia Paul Eluard organisent des initiations géologiques en vallée de Seine pour que les habitants apprennent les particularités des sols alentours.

■ CELINE CRESPIN

Claudine et Michel Guillemin se sont donnés une mission originale : celle d'initier les habitants d'Achères et des alentours

à la géologie locale. Ainsi, depuis 2014, en concertation avec la ville, ce couple de géologues organise régulièrement des conférences à



« Les méandres se forment quand on passe en période interglaciaire, déclare Michel Guillemin à propos de la boucle de Seine. À ces endroits, l'étude des roches [...] permet de constater ces changements climatiques. »

la bibliothèque multimédia Paul Eluard devant un public diversifié composé d'adhérents de la bibliothèque, de professeurs de sciences naturelles, de passionnés et de simples curieux.

Par le biais de ces réunions qui sont généralement accompagnées de sorties sur le terrain, les habitants de vallée de Seine peuvent donc parfaire leurs connaissances des sols alentours constitués majoritairement de calcaire. Le 12 septembre, une quarantaine de personnes était ainsi venue évoquer les particularités de la boucle de Seine. Une vingtaine d'entre eux a assisté à la sortie qui a suivi deux jours plus tard.

« C'est surtout pour éveiller les jeunes mais il n'y en a pas beaucoup qui viennent. C'est dommage, déplore Claudine Guillemin lorsqu'on l'interroge sur l'utilité de cette initiative. Cela leur apprendrait à regarder davantage leur environnement naturel, proche, local, et puis à avoir un regard ouvert sur ce qui les entoure. » Mais, si la géologue regrette le manque d'intérêt des plus jeunes dont très peu étaient présents, elle ajoute toutefois que des professeurs de sciences naturelles qui assistent aux conférences leur demandent parfois « d'intervenir dans les lycées ». ■

Pour Michel Guillemin, la géologie ne se limite pas à la simple observation des pierres. Elle est avant tout un « outil scientifique »

car elle permet notamment de suivre les évolutions climatiques sur le temps long. Or, selon lui, « certaines roches visibles à Achères ont jusqu'à 200 millions d'années [...] Elles sont un véritable livre ouvert sur notre histoire ». ■

Pour l'expliquer, Michel Guillemin se penche sur le cas de la boucle de Seine. Après avoir constaté sans surprises durant la conférence que peu de personnes se rendaient en bordure du fleuve, il déclare : « La forme de la boucle de Seine est très intéressante d'un point de vue géologique. Elle n'est pas unique parce que les boucles sont de plus en plus marquées jusqu'à l'estuaire mais pourtant peu d'habitants de vallée de Seine s'interrogent sur cette particularité naturelle [...] En fait, les méandres se forment quand on passe en période interglaciaire. À ces endroits, l'étude des roches [...] permet de constater ces changements climatiques. » ■

En longeant les bords de Seine depuis la gare de Conflans fin d'Oise jusqu'à Achères, la sortie géologique a permis par la suite d'illustrer ses propos. Les volontaires semblaient en tout cas particulièrement enthousiastes. « Je n'y avais jamais pensé (aux particularités de la boucle de Seine, Ndlr) avant la conférence, avoue une femme en souriant. C'est vraiment très intéressant d'en parler et encore mieux d'aller sur le terrain. C'est moins abstrait. Je regarderai peut-être la Seine différemment maintenant. » ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Une initiation au plaisir de la lecture pour les jeunes enfants

Jusqu'à la fin du mois de novembre, les enfants de 0 à trois ans et leurs parents sont attendus dans les bibliothèques municipales pour initier leurs bambins au plaisir de la lecture.

Le plaisir de la lecture s'apprend dès le plus jeune âge. C'est pourquoi durant le mois de novembre, le réseau de lecture publique de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) propose d'initier les enfants jusqu'à trois ans au plaisir de la lecture notamment grâce à cinq livres sélectionnés par des professionnels de la petite enfance.

D'après le communiqué de presse « la lecture s'impose plus que jamais comme un antidote pour résister [aux] effets néfastes [du tout-écran], en particulier sur les capacités de concentration de l'enfant en devenir ». Vingt-quatre communes dont Conflans-Sainte-Honorine, Juziers, Mantes-la-Jolie ou encore Les Mureaux participent à l'événement. Pour cela, elles organisent par exemple des « comptines, rencontres avec des auteurs-illustrateurs, expositions [et] contes musicaux ». Le nom des villes partenaires et le programme complet sont à retrouver sur le site internet de la communauté urbaine à l'adresse gpseo.fr. ■

DEV & CO.
PARTENAIRE DES ENTREPRENEURS
GRAND PARIS SEINE & OISE

3^e ÉDITION

LE PRIX DE L'ENTREPRENEUR

ÉTUDIANTS, CRÉATEURS, ENTREPRENEURS, SALARIÉS...
PARTICIPEZ ET FAITES DÉCOLLER VOTRE PROJET !

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019

Vous résidez ou vous souhaitez vous implanter sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise ?
 Vous souhaitez y développer votre activité ?
 Vous avez un projet à valoriser ?

Conditions de participation et inscriptions : gpseo.fr

© Conception 2019 : GPSEO - NUCROIX - SIRET : 200 059 889 00010

île de France **y'** **Yvelines** Le Département **GRAND PARIS SEINE & OISE** COMMUNAUTE URBAINE

FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

Après les évènements violents entre les forces de police et des groupes de jeunes, le 24 octobre, où l'un d'entre eux avait été blessé à l'œil, les tensions ont perduré dans le quartier du Val Fourré la semaine dernière. Des engins de chantiers ont été incendiés dans la soirée du 5 novembre. C'est peu avant 21 heures, comme le rapporte *Mantes Actu*, que deux tractopelles stationnés sur le boulevard Sully, près de la piscine Aqualude, ont été incendiés.

Face à ce nouveau fait de colère urbaine les sapeurs-pompiers et la police ne sont pas intervenus. Sur place, *Mantes Actu* précise qu'un périmètre de sécurité a été mis en place par le service de prévention de nuit de la mairie de Mantes-la-Jolie afin de circonscrire le feu et éviter qu'il ne se propage.

Le lendemain matin, le feu a été suivi de heurts entre des jeunes et des policiers aux abords du lycée Jean-Rostand. Ces derniers avaient été appelés à la suite d'un rassemblement de personnes encagoulées. L'arrivée des forces de l'ordre a été accompagnée de jets de pierres

MANTES-LA-JOLIE Tensions latentes au Val Fourré et entre jeunes et policiers

Véhicules incendiés et affrontements entre forces de l'ordre et jeunes ont de nouveau été recensés dans le secteur des Peintres au Val Fourré et aux abords du lycée Jean Rostand.



C'est peu avant 21 heures, comme le rapporte *Mantes Actu*, que deux tractopelles stationnés sur le boulevard Sully, près de la piscine Aqualude, ont été incendiés.

auxquels ils ont répliqué à l'aide de grenades lacrymogènes, rapporte *Le Parisien*. Certains habitants déplorent toujours les affrontements du 24 octobre, décrit par les forces de l'ordre comme un « guet-apens ».

De son côté, le maire de la ville, Raphaël Cognet (LR) ne semble pas en mesure d'expliquer ce phénomène, comme le rapporte le *Courrier de Mantes* : « Je ne l'explique pas ! Et quelqu'en soit la cause, tout cela est inacceptable. Ceux qui appartiennent à ces bandes et qui crament les voitures,

coupent l'électricité dans le quartier ou balancent des projectiles sur les forces de l'ordre, nous ne les connaissons pas. Et surtout, nous ne savons pas ce qu'ils veulent de plus. »

Il reste pessimiste face à ce comportement et à la manière de le limiter : « Je ne crois pas qu'ils se disent : « On ne fait rien pour nous, alors on va mettre le feu. Non, ils sortent cagoulés durant la nuit et vont brûler la voiture de leur voisin. » Selon lui, les jeunes impliqués dans ces actes le percevraient « presque comme un jeu ». ■

JUZIERS Vols par fausse qualité : la commune appelle à la vigilance

Le département a enregistré en octobre une hausse importante des vols par fausse qualité. Encore deux cas ont été relevés cette semaine à Juziers.

Les vols perpétrés par de faux fonctionnaires de police ou de faux agents de service n'en finissent plus dans les Yvelines.

Dans la commune de Juziers, déjà quatre personnes en ont fait les frais, dont deux cette semaine. La Ville appelle à la plus

grande vigilance : « N'hésitez pas à en parler autour de vous et surtout aux personnes âgées qui vous entourent ». ■

À la recherche de bijoux plus que d'un voleur

Jeudi 7 novembre en milieu d'après-midi, un couple de personnes âgées, a reçu la visite de deux préputés policiers chez eux, rue des Aulnaies. Les deux hommes ont prétexté un cambriolage dans le voisinage pour pénétrer chez le couple âgés de 83 et 78 ans. Les faux policiers n'étaient, bien sûr, pas à la recherche d'un voleur, mais bien de bijoux et de vases. En plus de ces derniers, ils n'ont pas manqué de s'enfuir avec des bouteilles de vins sous le bras.

Quelques heures plus tard c'est dans la rue du Bel Air que les deux hommes auraient récidivé. C'est avec le même discours qu'ils se présentent au domicile d'une personne de 87 ans. De la même façon, ils s'emparaient de 2 000 euros en liquide. Selon la victime, l'un d'eux était en « tenue bourgeoise » tandis que le second présentait un flocage « Police » dans le dos. ■

POISSY Un chauffeur de bus agressé par un usager

Après un différend, le chauffeur de bus a été bousculé. Dans la foulée les agents de la ligne ont exercé leur droit de retrait ce mardi 5 novembre.

Mardi 5 novembre, vers 8 h 40, à la gare routière de Poissy, un chauffeur de bus de la ligne 50 a été agressé par un usager. Si les raisons restent floues sur les raisons qui ont conduit ce dernier à s'en prendre à l'agent du service de transports municipal, les services de police relatent un différend qui a éclaté entre le chauffeur et l'usager à l'intérieur du bus.

Le ton monte et conduit les deux hommes à descendre du véhicule

afin de s'expliquer. Durant l'échauffourée, le chauffeur âgé de 43 ans est bousculé et chute au sol. Bien que n'étant pas blessé, ce dernier est transporté aux urgences du centre hospitalier de Poissy pour examen.

Dans la foulée les chauffeurs de la ligne 50 ont exercé leur droit de retrait. La ligne concernée a donc été supprimée durant quelques heures entraînant des difficultés sur le trafic pisciacais. Une enquête a été ouverte pour violences volontaires. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Mauvaise journée pour oublier sa valise

Lundi 4 novembre, dans une journée chargée en perturbations sur la ligne J, le signallement d'un colis suspect oublié en gare Conflans fin d'Oise a créé le désordre.

Il est 13 h lorsque les services de la SNCF remarquent un colis suspect, sous la forme d'une valise, abandonnée sur le quai principal de la gare Conflans fin d'Oise. Les services de police sont intervenus pour constater, finalement, que la valise était vide.

Un oubli dont les usagers de la ligne J se seraient bien passés. En effet, la présence du colis a largement ralenti le trafic sur l'axe Cergy-le-haut puisque la gare de Conflans-Sainte-Honorine

n'était plus desservie. Ralentissant par la même occasion les axes Pontoise, Gisors et Mantes en provenance de Conflans.

Ces complications venaient s'ajouter à une journée déjà bien chargée en terme d'incidents. Le trafic était perturbé sur les axes Les Mureaux-Mantes via Poissy à cause d'un incident de signalisation aux abords de Poissy. On notait également la panne d'un train à Eragny (Val-d'Oise) qui arrêtait le trafic en début de journée. ■

ACHERES

Le coffre-fort volé cause leur perte

Alors qu'ils venaient de dérober un coffre-fort, les deux voleurs ont été interpellés car ce dernier était visible depuis le véhicule.

Il est un peu moins de 10h ce jeudi 7 novembre, à Achères, lorsque le système d'alarme d'un pavillon situé avenue de Poissy se déclenche. À l'intérieur de la maison dans laquelle ils viennent de s'introduire, les voleurs découvrent un coffre-fort contenant des documents, mais aussi et surtout, 4 000 euros en espèces.

Les cambrioleurs décident alors d'emporter, non pas son contenu, mais l'écrin tout entier. Quelques

minutes plus tard, le commissariat reçoit un appel d'un témoin qui signale « des individus suspects dans un véhicule allée des vanneaux à Achères ». Arrivée sur place, la patrouille aperçoit deux hommes en pleine fuite et identifie dans leur véhicule le coffre-fort subtilisé quelques rues plus loin. Seul l'un d'entre eux, un homme âgé de 38 ans et résidant à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), a été interpellé par les forces de l'ordre. ■



Alors qu'ils venaient de dérober un coffre-fort, les deux voleurs ont été interpellés car ce dernier était visible depuis le véhicule.



Selon la victime, l'un d'eux était en « tenue bourgeoise » tandis que le second présentait un flocage « Police » dans le dos.

E.Leclerc L

LES ALLIANCES LOCALES

BRUNÉMONT

© EFC GALEC - 26 Quai Marcel Boyer 5942000 L'Isle-sur-Saint-Nazaire 642 007 399 RCS Orléans

DE L'AIL FUMÉ QUI DÉFEND L'ÉCONOMIE LOCALE, PERSONNE NE VOUS EN VOUDRA SI VOUS EN MANGEZ TROP.

Olivier Drubay, producteur d'ail fumé à Brunémont, et Bertrand Le Côme, propriétaire du centre E.Leclerc de Saint-Amand-les-Eaux, ont choisi de travailler ensemble pour défendre la production artisanale de l'ail fumé. Selon une tradition centenaire, l'ail est entièrement ramassé, nettoyé et tressé à la main, puis fumé pendant 8 jours. Partout en France, les Alliances Locales E.Leclerc unissent les centres E.Leclerc avec des petits producteurs et éleveurs de leur région, pour proposer des produits de terroir élaborés selon un savoir-faire traditionnel dans le respect de leur saisonnalité.

UNE DES 11 500 ALLIANCES LOCALES E.LECLERC À RETROUVER SUR WWW.ALLIANCESLOCALES.LECLERC

SPORT

■ CELINE CRESPIN

La nouvelle enchanter le trésorier et entraîneur du club de sport de l'Uppercut boxing à Mantes-la-Jolie, Éric Taverne. Du 20 au 27 octobre, Julina Nilusmas, une membre du club, a pour la première fois été sélectionnée par la fédération française de kick-boxing muay thaï et disciplines associées (FFKMDA), dans la catégorie des moins de 56 kilos, pour participer au championnat du monde de kick-boxing à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. Sur les huit sportifs sélectionnés toutes catégories confondues pour participer à la compétition, trois filles et cinq garçons, Julina Nilusmas est la seule à avoir obtenu un titre.

Si la championne de 24 ans a déjà un palmarès bien rempli avec entre autres quatre victoires en coupe de France de kick-boxing depuis 2016, la passion qu'elle vole pour cette discipline sportive est toutefois relativement récente puisque, selon son entraîneur, elle a débuté il y a six ans. « J'ai fait six ans de basket-ball avant mais je m'étais ensuite arrêtée pour me consacrer à mes études », déclare quant à elle Julina

KICK-BOXING Une pisciacaise sacrée championne du monde à Sarajevo

Du 20 au 27 octobre, à Sarajevo, une pisciacaise s'entraînant à Mantes-la-Jolie a remporté le championnat du monde de kick-boxing dans la catégorie des moins de 56 kilos.



Entouré de deux de ses entraîneurs, Éric Taverne (à gauche) et Raphaël Bougon (à droite), Julina Nilusmas est la seule des huit membres convoquée par la fédération française de kick-boxing muay thaï et disciplines associées (FFKMDA) à avoir obtenu un titre.

Nilusmas. J'ai découvert le monde de la boxe grâce à mon compagnon qui pratique le MMA (il s'agit d'une abréviation pour désigner les arts martiaux mixtes, ndlr) et j'ai décidé de me lancer ». ■

Quand on l'interroge sur sa victoire en coupe du monde de kick-

boxing, l'intéressée ne cache pas son émotion. « C'est une grande fierté, confie-t-elle. C'est un sentiment indescriptible. C'était un nouveau challenge puisque c'était la première fois que j'allais en championnat du monde avec l'équipe de France. J'avais forcément de la pression mais j'y allais pour gagner. ■

Je suis heureuse de me dire que tous les sacrifices que j'ai fait pour y arriver ont fini par payer. »

Justement, des sacrifices, Julina Nilusmas avoue en avoir fait un certain nombre. Directrice commerciale et marketing chez Osimatic, une PME située à Saint-Germain-en-Laye et spécialisée dans l'édition de logiciel et d'applications mobiles, la championne de kick-boxing explique que l'enchaînement entre le travail et les entraînements laissait peu de place à sa vie sociale. « Heureusement, j'ai un employeur compréhensif, note-t-elle. Il comprend ma passion. »

Mais lorsqu'on lui demande si elle compte un jour se consacrer uniquement à l'univers des sports de combat, la réponse de Julina Nilusmas est catégorique : « Ce serait difficile de choisir mais la boxe ce ne sera pas toute ma vie. Je reste lucide sur ce point de vue là et je choisirai ma vie professionnelle. En plus, en France, c'est difficile de gagner sa vie dans le monde de la boxe. Le kick-boxing n'est pas très reconnu. »

Quoi qu'il en soit, la championne du monde de kick-boxing remontera bientôt sur le ring en compétition. Du 24 novembre au 1^{er} décembre, elle est attendue en Turquie pour le championnat du monde de kick-boxing light. Cette discipline, moins violente puisque les coups sont plus maîtrisés, est cependant pour la championne tout aussi technique. ■

ATHLETISME Une course nocturne contre une galette

Un trail nocturne aura lieu le 11 janvier à 18h30 à Mantes-la-Jolie. Une galette sera offerte aux coureurs à la fin de l'épreuve.

Les participants courront pour une galette. C'est la particularité du trail de la galette. Organisée par la ville, cette course nocturne aura lieu le samedi 11 janvier à 18h30. Les coureurs auront deux heures pour réaliser un parcours de 12 kilomètres à partir du parvis de la collégiale, situé place Jean XXIII. À l'arrivée, ils se verront offrir une galette par participant.

NATATION

Alain Bernard viendra conseiller les jeunes nageurs de la piscine des Migneaux

Le 20 novembre, de 14 h à 16 h, Alain Bernard rencontrera les élèves et les entraîneurs du club de natation de la piscine des Migneaux pour leur donner des conseils techniques.

Les membres du club de natation de la piscine des Migneaux doivent

probablement attendre l'après-midi du mercredi 20 novembre

avec impatience. En effet, de 14 h à 16 h, les jeunes nageurs et leurs entraîneurs uniquement auront le privilège de passer une demi-journée avec le « champion olympique et recordman du 100 mètres nage libre en 2008 », Alain Bernard. La piscine de Poissy a effectivement été choisie pour accueillir l'une des quatre dates du master class tour organisé en partenariat avec les marques Aqua Sphere et MP Michael Phelps.

« Recordman du 100 mètres nage libre »

D'après le communiqué de presse, le sportif français commencera tout d'abord par revenir entre autres sur sa carrière et pourrait ainsi peut-être même susciter des vocations chez son public. Il endossera ensuite le rôle d'entraîneur auprès des élèves du club de natation. Cette séance d'entraînement devrait donc être pour Alain Bernard l'occasion de prodiguer quelques conseils techniques aux jeunes nageurs afin qu'ils puissent s'améliorer. Pour se remettre de leurs émotions, les élèves devraient ensuite pouvoir profiter d'un goûter qui est normalement prévu aux alentours de 16 h 15. ■



La piscine des Migneaux à Poissy, a effectivement été choisie pour accueillir l'une des quatre dates du master class tour organisé en partenariat avec les marques Aqua Sphere et MP Michael Phelps.

TAQUET 
Électricité - Éclairage public

Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au cœur des Yvelines, est votre partenaire pour La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :

- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire

QUALIFICATION ME4 TN4

(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23



Trouvons ensemble votre emploi



UN SEUL TERRITOIRE POUR L'EMPLOI
Deux sites, une plateforme dédiée aux bénéficiaires du RSA et aux recruteurs.

service gratuit • recherche dynamique • matching de profils • géolocalisation • messagerie sécurisée

Pour en savoir plus : www.job78.fr / www.job92.fr

Départemental des Hauts-de-Seine - Pôle Communication - © Gettyimages - Avril 2019 - KA



Yvelines • Hauts-de-Seine

#Département Solidaire #UnTerritoirepourEmploi

www.78-92.fr



CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

Les mariniers retrouvent la lumière du cinéma. Durant près de deux mois, du samedi 16 novembre au dimanche 12 janvier, ils seront les vedettes d'une exposition cinématographique au musée de la batellerie et des voies navigables, situé 3 place Jules-Gévelot. Si, à l'heure actuelle, les films relatant la vie des mariniers sont peu nombreux à être produits en France, le communiqué de presse note que cela n'a pas toujours été le cas. Ils avaient même un rôle central dans les productions cinématographiques françaises « entre 1920 et 1950 ».

« Retrouvée par hasard »

En s'appuyant notamment sur des archives, le public pourra donc découvrir des films qui sont aujourd'hui souvent oubliés. Certains comme *Les Amants de Bras-Mort* (1951) de Marcello Pagliero ont été « entièrement tournés à Conflans-Sainte-Honorine ». Grâce à des diffusions d'extraits, les visiteurs pourront aussi être étonnés de découvrir que l'acteur Louis de Funès a « fait ses débuts » devant la caméra en jouant le rôle d'un éclusier dans le film *La Passante* (1951) d'Henri Calef qui relate l'histoire d'amour entre le capitaine d'une péniche,

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Une exposition cinématographique sur les mariniers

Du 16 novembre au 12 janvier, les mariniers seront à l'honneur au musée de la batellerie et des voies navigables. Une exposition cinématographique leur est consacrée.



Si à l'heure actuelle les films relatant la vie des mariniers sont peu nombreux à être produits en France, le communiqué de presse note que cela n'a pas toujours été le cas. Ils avaient même un rôle central dans les productions cinématographiques françaises « entre 1920 et 1950 ».

François Malard, et une femme ayant assassiné son mari, Madeleine Lemoine.

Cependant, Louis de Funès ne devrait pas être l'unique surprise des spectateurs durant l'événement. L'acteur Jean Gabin a également interprété à plusieurs reprises le rôle d'un capitaine de péniche, par exemple dans le film *La belle marinère* (1932) d'Harry Lachman qui évoque l'amour contrarié du capitaine dont la femme s'est enfuie avec un jeune marinier sur une autre péniche. Le communiqué indique d'ailleurs que « la dernière copie, qui avait disparu, a été retrouvée par hasard aux États-Unis » récemment.

Pour assister à l'exposition, qui est en accès libre sauf pour les groupes, l'entrée est toutefois payante. Le prix est de 5 euros mais des tarifs réduits de 1,5 à 3 euros sont proposés. À noter que l'événement est gratuit pour les moins de quatre ans. Il est accessible aux horaires habituels du musée qui est fermé le lundi.

Le musée est ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 17h 30 et les autres jours de la semaine de 10h à 12h et de 14h à 17h 30. Pour obtenir de plus amples informations, il est possible de téléphoner aux organisateurs du musée au 01 34 90 39 50. ■

LES ALLUETS-LE-ROI Dans les coulisses de fabrication des yaourts yvelinois

Le 16 novembre, à 14h et 15h30, le public pourra visiter les locaux du laboratoire de fabrication des yaourts I-grec.

La fabrication des yaourts I-grec expliquée de A à Z. Tel pourrait être le résumé du programme qui attend le public au laboratoire

I-grec qui se trouve 20 rue des vergers. Samedi 16 novembre, à 14h et 15h30, les visiteurs pourront effectivement visiter le laboratoire



Outre la visite du laboratoire et la dégustation des produits laitiers fabriqués sur place, les visiteurs auront aussi l'occasion de fabriquer leurs propres yaourts.

et goûter aux produits laitiers qui y sont fabriqués. D'après son site internet, l'entreprise qui a été créée en 2014 s'est notamment fait connaître auprès du public en fabriquant des yaourts grecs grâce à des produits régionaux afin de « mettre à l'honneur les richesses [...] d'Île-de-France. »

« Les richesses [...] d'Île-de-France »

Outre la visite du laboratoire et la dégustation des produits laitiers fabriqués sur place, les volontaires auront aussi l'occasion de mettre littéralement la main à la pâte en fabriquant eux-mêmes leurs propres yaourts à partir des consignes qui leur auront été transmises durant la visite. Pour pouvoir participer à l'événement, le tarif est de 9 euros. Les places étant limitées à dix personnes par visite, les inscriptions sont indispensables. Elles se font par téléphone auprès de l'office de tourisme de Poissy au 01 30 74 60 65 qui est aussi joignable à ce numéro pour de plus amples renseignements. ■

ANDRESY Monique Cochet tisse ses toiles dans la galerie des passions

L'artiste Monique Cochet invite le public à venir gratuitement découvrir ses œuvres essentiellement dédiées à la broderie dans la galerie des passions jusqu'au 1^{er} décembre.

Les amateurs d'ateliers créatifs auront probablement déjà entendu l'information. Pour les autres, la galerie des passions, située dans le hall de l'espace Julien Green au 4 boulevard Noël-Marc, organise jusqu'au dimanche 1^{er} décembre une exposition des œuvres de Monique Cochet. Ces dernières seront majoritairement consacrées à la broderie. Il faut dire que l'artiste qui a obtenu son diplôme à l'école des arts appliqués Duperré à Paris est spécialisée dans la « tapisserie haute lisse et broderie d'art. »

D'après le communiqué de presse, une trentaine d'œuvres seront exposées. Certaines d'entre elles

ont nécessité « jusqu'à 700 heures de travail ». Les visiteurs découvriront de fil en aiguille « la patte [artistique] de Cochet [qui] consiste à associer la broderie à d'autres pratiques créatives comme la peinture et le collage. »

« Jusqu'à 700 heures de travail »

Il est possible de venir voir gratuitement les créations de l'artiste du mercredi au dimanche, de 10h à 19h. Afin d'obtenir des renseignements complémentaires, les organisateurs sont joignables par téléphone au 01 34 01 11 62. ■



Les visiteurs découvriront de fil en aiguille « la patte [artistique] de Cochet [qui] consiste à associer la broderie à d'autres pratiques créatives comme la peinture et le collage. »

SERVICE COMMUNICATION VILLE D'ANDRESY

AUBERGENVILLE

Le théâtre de la Nacelle va vibrer au rythme de musiques africaines

Dans le cadre du Festival Blues sur Seine, le musicien Bombino et le groupe Arat Kilo se produiront au théâtre de la Nacelle le 16 novembre à 20h.

Pour célébrer la 21^e édition du Festival *Blues sur Seine*, le théâtre de la Nacelle organise samedi 16 novembre, à 20h, un concert inspiré de musiques africaines. Réalisé en co-plateau, l'événement accueillera le temps d'une soirée le musicien Bombino et le groupe Arat Kilo. D'après le site internet du théâtre, Bombino a vu le jour dans un camp de nomades touaregs au Niger. Attaché à ses racines, il a notamment « composé l'hymne de son peuple ». Quant à ses musiques, elles combinent à la fois « les hymnes traditionnels avec l'énergie du rock et les chansons de paix ». ■

Quant à Arat Kilo, il s'agit de six musiciens d'éthiojazz. Selon le site du théâtre, il s'agit d'une « forme musicale née en Éthiopie dans les années 1950 et [devenue] populaire en Occident depuis la fin des années 1990 ». Pour réaliser leurs musiques, les membres d'Arat Kilo ont notamment travaillé avec la chanteuse malienne Mamani Keita et le rappeur américain Malik Crumpler. Le concert, à destination de tout public, ne propose que des places debout. Les tarifs vont de 13 à 19,5 euros. Les billets s'achètent directement en ligne sur le site internet du théâtre à l'adresse theatredeanacelle.fr/bombino-arat-kilo. ■

ACHERES Un salon d'art sur le thème de la vision à l'espace Boris-Vian

L'association locale d'artistes plasticiens, HR Ombres et Lumières, organise en accès libre durant les week-ends et mercredis du 16 au 24 novembre, de 14h à 19h, son septième salon d'art à l'espace Boris-Vian qui se trouve rue Jean-Moulin. Sur le thème de la vision, l'exposition mettra à l'honneur la

peintre aquarelliste Corinne Popliment. Certaines de ses œuvres seront exposées. Pour les établissements scolaires, des visites peuvent être proposées sur rendez-vous en contactant par téléphone l'association au 06 85 14 08 65 ou au service de la vie locale de la mairie au 01 39 22 23 61. ■

PAUSE ACTU

Féminisme, le combat continue

À ce jour, 125 femmes sont mortes victimes de violences conjugales depuis le début de l'année. Une hausse par rapport à l'année 2018 qui affichait 121 féminicides. LFM s'interroge sur ce fléau qui persiste malgré la décision du gouvernement de faire de ce sujet une cause nationale.

Dans sa *Pause actu*, LFM reprend à nouveau un sujet sensible consacré aux violences faites aux femmes. Hakima Aya a reçu trois militantes féministes du Mantois, Fabienne Lauret, auteure de *L'Envers de Flins*, Marie Giudicelli, et Béatrice Le Moen. Ces trois femmes engagées sont revenues sur l'égalité des droits Femmes-Hommes.

Elles reviennent également sur le sexe ordinaire qui, selon elles, fait le lit de cette violence perpétrée sur les femmes. En dépit des annonces du gouvernement déclarant l'égalité Femmes-Hommes comme cause nationale, les moyens attribués pour protéger les femmes ne suffisent pas à sauver des vies.

Un numéro : 3919

Pourtant Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du premier ministre en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé un budget de 1,11 milliard pour lutter contre

ces discriminations. Malgré cet effort, Marie Giudicelli reste sceptique et constate que les problèmes sont ailleurs : « *Les faits ne sont pas là, il y a eu une déclaration d'intentions comme dans beaucoup de domaines alors que dans les faits on supprime des moyens aux associations qui accueillent les femmes battues.* »

« On supprime des moyens aux associations »

Pour ces trois femmes engagées, la violence commence déjà au travail avec le harcèlement, et elles constatent qu'il n'y a pas assez d'associations en France pour accueillir les femmes et les aider dans leurs travail, dans leur quartier et leur famille. Les forces de l'ordre ont donc un rôle important à jouer pour aider ces femmes en difficulté.

Fabienne Lauret constate que la réalité est tout autre et déplore la manière dont les policiers reçoivent ces déclarations : « *La façon dont ces plaintes sont traitées*



Pour ces trois femmes engagées, la violence commence déjà au travail avec le harcèlement et elles constatent qu'il n'y a pas assez d'associations en France pour accueillir les femmes et les aider.

dans les commissariats sont inacceptables car on leur demande si elles sont certaines de porter plainte car leurs conjoints ou autre risquent de se rebeller et elles risquent d'être encore plus en danger.

Une réalité qui engendre le fait que plus d'un tiers des femmes qui ont porté plainte pour violences conjugales n'ont pas été

suivies. Les Françaises et les Français sont d'ailleurs appelés à dire « *stop* » à ces violences qui conduisent inexorablement à la mort de centaines de femmes chaque année, lors d'une grande marche nationale le 23 novembre à Paris.

Pour que les femmes puissent s'exprimer librement sur les

violences qu'elles subissent, un numéro est à conserver précieusement : le 3919. ■

L'intégralité de l'émission est disponible sur le Soundcloud de *LFM*. *La pause actu*, animée par Hakima Aya, c'est du lundi au vendredi à 12 h et 13 h sur *LFM 95.5*. ■



Comment ça marche ?

Il s'agit à chaque fois d'appairer 2 mots associant le sens ou double sens de chacun d'eux afin d'en découvrir un troisième. Les mots ainsi trouvés sont appariés à leur tour, et ainsi de suite. Le but final est la découverte du mot central.

Synonyme : mot de même signification ou de sens proche.

Mots « additifs » : (non synonymes) mots qui accompagnent les mots appariés. exemple : « *lave* » main et main « *verte* ».

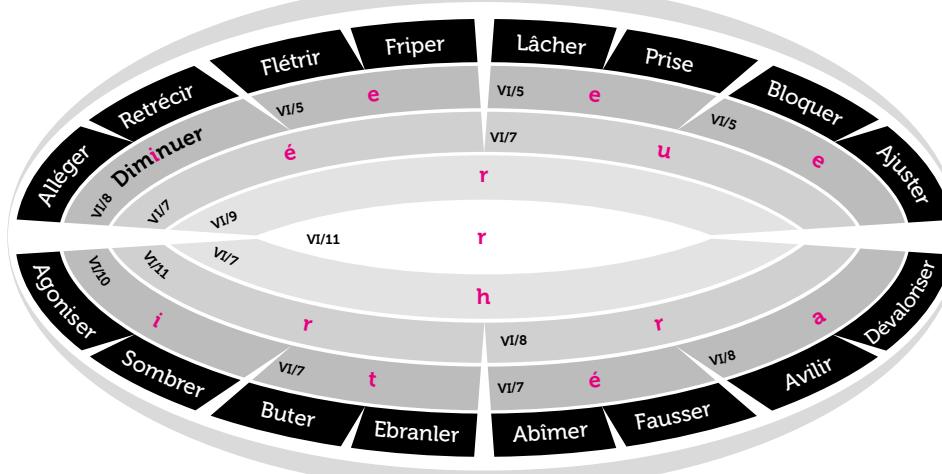
Lexique :

VI > verbe infinitif. VC > verbe conjugué. PP > participe passé. NC > nom commun. NP > nom propre. Prép > préposition.

SU > Surnom. AJ > adjectif. AV > adverbe. PR > pronom. CH > chiffre. PT > participe présent. EX > exclamation.

-Un *Un* ajouté est l'indication du pluriel. Le chiffre indique le nombre de lettres composant le mot à trouver.

-La lettre prédisposée dans les cases est toujours la quatrième lettre du mot à trouver.



N°010

En trouvant les trois mots centraux, vous avez la possibilité de remporter un lot mis en jeu par différents partenaires de vallée de Seine.

Envoyez votre réponse à marcel.pasque@orange.fr avant le 18 novembre midi.

Le joueur gagnant ne pourra l'être une nouvelle fois qu'après six semaines. Cependant ses bonnes réponses seront additionnées pour décider d'un grand gagnant à la fin de l'année.

Compte tenu d'un bouclage exceptionnel le vendredi 8 novembre, les solutions pour la grille 009 ainsi que son gagnant seront publiés au numéro suivant.

La Gazette en Yvelines

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

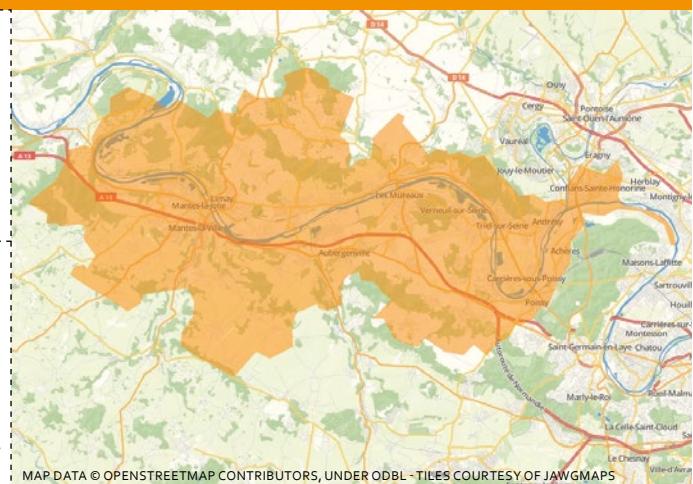
Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr



9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédactrice en chef adjointe, actualités : Lucile Giroussens - linou.giroussens@lagazette-yvelines.fr
Actualités, faits divers : Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr
Actualités : Alix Daguet - alix.daguet@lagazette-yvelines.fr
Actualités, culture, sport : Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr
Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2019 - 60 000 exemplaires
Édité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

PUBLI REPORTAGE Le Département, vecteur d'équité sociale et territoriale

Afin de ne pas créer de disparités entre les différents territoires, le Département agit sur plusieurs leviers au quotidien : éducation, insertion et aide à l'activité professionnelle.

Depuis le mois d'octobre et jusqu'au mois de juin prochain, le Département effectue une tournée des cantons afin d'en préciser son action auprès des élus et des différents acteurs locaux. « *Au moment où les communes connaissent une baisse notable des dotations de l'État, ces Rencontres du territoire démontrent que le Département œuvre quotidiennement, aux côtés des élus, pour assurer le déploiement de services publics de qualité, au plus près des Yvelinois* », souligne l'institution.

Après une première journée dédiée au soutien au bloc communal, cette deuxième Rencontre du territoire mettra l'accent sur l'équité sociale et territoriale. « *Toute la politique du Conseil départemental, tous les dispositifs qu'il met en œuvre visent à renforcer le dynamisme de tout le département, au bénéfice de tous les Yvelinois, sans distinction aucune* », explique Pierre Bédier, Président

Chaque année, des travaux de réhabilitation sont ainsi réalisés dans les différents collèges publics du territoire. En 2019, ce ne sont pas moins de 70 opérations qui ont été menées au sein de 56 établissements, pour un coût total de 23 millions d'euros TTC, hors opérations neuves. À ce titre, en 2018, le collège Blaise-Pascal de Plaisir, classé en REP, a bénéficié d'un ravalement et d'une réfection de sa façade, pour un coût d'un million d'euros.

C'est aussi au sein de ce collège que plusieurs actions culturelles et pédagogiques ont été lancées comme un travail sur la bande dessinée avec l'auteur Marc Védrines. Des élèves de 4^{ème} ont ainsi planché sur le thème du fantastique pour pouvoir créer leur histoire puis la dessiner et la mettre en couleur. Pour favoriser l'accès à la lecture, le Département remettra un chèque au collège

Pierre Bédier. *L'établissement restera ouvert le samedi et le dimanche, pour les habitants.* Si ce collège est un succès, l'expérience a vocation « à se multiplier » dans les Yvelines.

« Nous mettrons les moyens »

L'action du Département en faveur des quartiers inscrits en politique de la ville va encore plus loin en matière de rénovation urbaine. Un plan d'amorce de 700 millions d'euros, s'étalant sur sept ans a été lancé en juillet 2018 avec pour objectif de « *désenclaver les quartiers et agir pour favoriser l'insertion sociale en investissant massivement dans les domaines du logement, des constructions scolaires, du numérique, des transports, et de la lutte contre la désertification médicale* », énumère le Département.

Fin 2018, une convention a été signée avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour injecter 15 millions d'euros dans huit quartiers prioritaires dont celui du Valibout à Plaisir. Une convention similaire a été signée avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, pour accompagner les projets de rénovation urbaine des villes de Mantes-la-Jolie, Chanteloup-les-Vignes et Les Mureaux. « *Changer les quartiers défavorisés, c'est améliorer la vie de leurs habitants et donner un avenir aux jeunes* », assure Pierre Bédier de ces chantiers à venir.

Des conventions avec l'Agence nationale de rénovation urbaine ont été signées pour deux quartiers, celui du Valibout à Plaisir et de la Noé à Chanteloup-les-Vignes. À Plaisir, 65 millions d'euros ont été investis pour y réaliser une zone commerciale, une salle polyvalente, un pôle pédagogique et des jardins partagés. À Chanteloup-les-Vignes, 11 millions d'euros seront alloués à la création d'une cité éducative dans le secteur Dorgelès-Trident.

« Recruter davantage de personnes au RSA »

En parallèle, 197 millions d'euros sont alloués aux mobilités dans ces quartiers afin de créer de nouveaux axes et faciliter la desserte des transports en commun pour les désenclaver. Le Département soutient également les actions de solidarité et de prévention à hauteur de 20 millions d'euros en faveur de la jeunesse, de l'insertion professionnelle. L'agence désormais interdépartementale Activit'Y « *accélère les partenariats avec les grandes et petites entreprises du territoire pour qu'elles recrutent davantage de personnes au RSA et des publics fragilisés des quartiers* ».



« Il n'est pas normal qu'un enfant du Val Fourré n'ait pas les mêmes chances qu'un enfant du 3^{ème} arrondissement de Paris, détaillait Pierre Bédier, président du Département lors de la pose de la première pierre du collège innovant mantaillais. [...] Il faut que le collège soit d'excellence. »

prioritaires » via par exemple des chantiers d'insertions détaille le magazine départemental *Yvelines*.

les engagements mutuels » des agriculteurs, des particuliers et des maires des communes rurales », rappelle le Département.

Le monde rural n'est pas non plus oublié. En 2019, 800 000 euros ont été débloqués par le Département pour venir en aide à la filière agricole et à ses 950 exploitations afin de « *maintenir sur notre territoire une agriculture performante et durable, capable de se moderniser, se diversifier, et surtout, de contribuer à la préservation de l'environnement* », insiste le Conseil départemental. Un temps d'échange avec les représentants du monde agricole est prévu ce 14 novembre pour aborder les difficultés actuelles que peut entraîner la cohabitation entre habitants et exploitants.

En ce sens, une charte de « *Bon voisinage* » a été signée le 16 octobre dernier à l'occasion du Congrès des maires des Yvelines entre le Département, la Chambre d'agriculture, la FDSA, les Jeunes agriculteurs d'Île-de-France, l'Union des maires des Yvelines et la Préfecture. Cette dernière « *doit permettre de mieux faire connaître les pratiques agricoles aux habitants des zones rurales, « tout en rappelant* le principe d'égalité des chances si cher à notre République », conclut Pierre Bédier. ■



La charte de « Bon voisinage » « doit permettre de mieux faire connaître les pratiques agricoles aux habitants des zones rurales, « tout en rappelant les engagements mutuels » des agriculteurs, des particuliers et des maires des communes rurales », rappelle le Département.



À Plaisir, 65 millions d'euros seront investis dans le cadre de la rénovation urbaine pour réaliser une zone commerciale dans le quartier du Valibout, une salle polyvalente, un pôle pédagogique et des jardins partagés.

du Département des Yvelines. C'est cela, la solidarité, dans sa dimension sociale et spatiale. Il n'y a, il n'y aura jamais de laissés-pour-compte. Nous voulons offrir à tous les Yvelinois les mêmes chances de réussite. Nous le leur devons. Cela s'appelle l'égalité républicaine. »

« Il n'y aura jamais de laissés-pour-compte »

Cette visite se déroulera ce mercredi 14 novembre dans le canton de Plaisir, un canton « *hétérogène avec une partie très dense et urbanisée, des quartiers en politique de la ville, et une frange rurale* ». Un décor idéal pour représenter la diversité des aides apportées par le Conseil départemental, tant au niveau des collèges, des quartiers en politique de la ville que des aides au monde rural ou aux associations.